

Quelques engins de chasse inédits de la grotte de la Vache (Ariège, France), provenant de la salle Garrigou (coll. J.-B. Noulet et R. Robert)

Romain ROBERT[†] et Anne-Catherine WELTÉ

Résumé

Dans cette contribution sont présentées des sagaies et des baguettes demi-rondes inédites provenant de la grotte de la Vache (Ariège), coll. J.-B. Noulet (salle Garrigou) et R. Robert (salle Garrigou et salle Monique)¹.

La grotte de la Vache à Alliat (Ariège) est située à 578 m d'altitude sur la rive gauche du Vicdessos, à 3 km au sud-ouest de Tarascon-sur-Ariège. Creusée dans des calcaires crétacés, elle possède deux entrées qui s'orientent l'une à l'est, l'autre au sud-est, à peu près à la même altitude et en face du porche de la caverne de Niaux.

Dès 1866, le Docteur Félix Garrigou la visita, et entreprit des fouilles dans la salle qui porte actuellement son nom : c'est ainsi qu'elle prit rang parmi les sites initiateurs de l'art mobilier préhistorique. En effet, F. Garrigou recueillit une masse considérable d'ossements (plus de 60 000 intacts ou fragmentés), un important matériel lithique et osseux, et des œuvres d'art, dont le célèbre fragment d'os gravé d'un pinnipède (phoque, morse ?) et d'une silhouette de rongeur : cet objet fut d'ailleurs exposé à l'Exposition Universelle de Paris de 1867, et se raccorde au « lissoir aux frises de bisons » découvert, des décennies plus tard dans la salle Monique de la même grotte, par R. Robert.

Parmi les successeurs du célèbre « pionnier de la préhistoire ariégeoise », il faut compter au siècle dernier le Docteur Jean-Baptiste Noulet (1802–1890), qui travailla à la Vache en 1872. Au XX^e siècle, l'un de nous (R. R.) y reprit des fouilles qu'il poursuivit, seul ou en collaboration, d'abord dans la salle Garrigou (1940–1950) puis dans la salle Monique (1950–1964).

1. Le Docteur J.-B. Noulet et la grotte de la Vache

Jean-Baptiste Noulet (1802–1890) est un de ces esprits éclectiques, à l'intelligence souple, pénétrante, aux centres d'intérêt divers. Après des études de médecine à Toulouse et Montpellier (1832), il entreprit une carrière dans plusieurs directions.

Linguiste, il édita, entre autres, *Las Joyas del Gay Saber* (1847), et les œuvres de P. Goudouli ; il écrivit un essai sur la langue toulousaine (1849).

Botaniste, titulaire d'une chaire d'agriculture (1838), puis de la chaire d'Histoire Naturelle médicale à l'École de Médecine (1841), il réalisa un herbier du Bassin sous-pyrénéen et rédigea une *Flore* de cette région (1837). Puis, il écrivit, avec le Dr Dassier, un *Traité des Champignons* (1838), et s'intéressa ensuite à la flore fossile (1864).

Paléontologiste, après avoir recensé les mollusques vivants du Bassin pyrénéen, il étudia les coquilles fossiles du sud-ouest, dont celles du gisement de Sansan (Gers) que lui confia E. Lartet. Il travailla ensuite sur les Mammifères fossiles (1851), en particulier à l'*Infernet, vallon de Notre-Dame* (Clermont-le-Fort, Haute-Garonne) où il découvrit les restes d'une faune disparue (*Elephas primigenius*, *Rhinoceros tichorhinus*, *Felis spelaea*, *Equus caballus*, *Cervus megaceros*, ...) et surtout repéra, dans cette couche ossifère scellée par 4 m de terre vierge, un galet roulé de quartzite et trois autres fragments taillés. Le quartzite est étranger au bassin géologique du ruisseau de Notre-Dame que traverse le vallon, « seul a pu l'y apporter l'Homme qui l'a façonné à l'époque où vivaient les animaux dont les restes voisinent. Cet homme primitif, tailleur de

¹ Cette communication est faite à la demande du Conservateur du Muséum d'Histoire Naturelle de Toulouse, Mademoiselle C. Sudre, dans le cadre de manifestations pour J.-B. Noulet, Conservateur de ce Musée 1872–1890, et de Monsieur R. Robert, Président-Fondateur de la Société Préhistorique de l'Ariège.

pierres, était donc leur contemporain » (Méroc, 1956). Dès le 3 février 1853, Noulet fit part de ses découvertes à l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belle Lettres de Toulouse. Il ne publia en 1854 que la faune fossile, sans mentionner les restes d'industrie humaine (souhaitant de nouveaux documents pour confirmation), ce qui fût fait en 1860. Il travailla également dans les grottes de l'Ariège à la Vache (1872), au Lherm (publié en 1884), à Lombrives (où il débuta en 1826 et qu'il publia en 1882).

Il peut sembler curieux que Noulet n'ait rien publié sur la Vache dont il a ramené une petite collection² (fig. 1). Cela provient sans doute de sa formation, s'il agit en scientifique au sens moderne du terme, c'est-à-dire avec réserves, prudence, vérifications, il se rattache au XVIII^e siècle par la diversité de ses intérêts, sa recherche de l'Homme fossile et son attention aux temps nouveaux, aux périodes charnières. C'est pourquoi ses publications concernent le Paléolithique ancien et moyen (Lherm en Ariège, l'Infernet, la vallée de la Hise en Haute-Garonne), ou le néolithique et le bronze en Ariège (Lherm, Lombrives, grotte sépulcrale de Sinsat, petite caouguo de Niaux) ou au Cambodge (coll. Mourq de Som-Ron-Sen).

Directeur du Muséum d'Histoire Naturelle de Toulouse (1872-1890), il en organisa l'extension matérielle par le don de ses collections (le Musée en fut plus que doublé) et intellectuelle (création des Archives du MHNT).

Si son œuvre reflète son éclectisme, si dans chaque branche son apport fut énorme, son nom reste surtout attaché à la bataille pour « l'ancienneté de l'Homme dont il fut un des initiateurs les mieux inspirés » (Cartailhac *et al.*, 1919).

2. De la Collection Noulet

Provenant de la grotte de la Vache (salle Garrigou) sont présentés dans le colloque : 5 fragments de sagaies et 2 fragments de baguettes demi-rondes inédits.

² Les deux étiquettes du M.H.N.T. (« d'époque ») précisent « Fouilles du Dr Noulet » - 1872. Cela semblerait indiquer qu'il s'agit du produit de ses propres recherches. Un de ses neveux, désigné seulement par son patronyme Noulet, a souvent travaillé avec lui, mais a aussi fouillé seul et les deux collections ont été réunies par la suite (renseignements aimablement donnés par R. Simonnet, 1990).

N^o MHNT 1872-Nou-LV-1 (fig. 1 : a)

Fragment mésial et distal de sagaie (43,7 mm × 7,7 mm × 8 mm), pointe massive, de section circulaire comme le fût à bords convergents.

N^o MHNT 1872-Nou-LV-2 (fig. 1 : c)

Fragment mésial et distal de sagaie (61,7 mm × 8,8 mm × 8 mm), présentant des traces de desquamation. Pointe massive de section circulaire, peu différenciable du fût à bords convergents, aux arêtes assez polies, à la section ovalaire. Recto érodé, verso spongieux. Présence de rainures de section en « V » dissymétrique, au verso et amorcée au contact flanc gauche et verso. Sur le flanc droit, corrodé, quelques tracés transversaux, très légers et courts (sont-ils intentionnels ?).

N^o MHNT 1872-Nou-LV-3 (fig. 1 : d)

Fragment mésial et proximal à biseau bifacial en bois de renne (60,5 mm × 11 mm × 7 mm). Fût à bords convergents, arêtes nettes, section quadrangulaire. Recto régularisé et érodé, verso spongieux. Flanc droit avec 2 incisions/crans larges, de section dissymétrique en « V », et une 3^e possible. Flanc gauche avec trois crans transversaux limités chaque fois par deux traits, avec de nombreux tracés d'approfondissement (et amorce d'un 4^e cran ?). Biseaux à naissance large, tranchant rectiligne ébréché de section plano-convexe, et au striage plus marqué au recto qu'au verso.

N^o MHNT 1872-Nou-LV-4 (fig. 1 : e)

Fragments mésial et proximal à un biseau en bois de renne (87,3 mm × 9 mm × 66 mm). Fût à bords convergents et polis à section arrondie, très érodé et desquamé, portant de nombreux impacts. Au contact recto-flancs, quelques tracés obliques, deux stries obliques parallèles, une amorce de rainure sont peut-être intentionnels, de même deux à trois grandes stries et quelques légers tracés au verso ? Le biseau unifacial, à la base convexe tranchante, et de section concavo-convexe, montre une rainure centrale, écreusée, bordée par des stries très légères obliques parallèles ou se recoupant.

N^o MHNT 1872-Nou-LV-5 (fig. 1 : b)

Petite sagaie à peu près intacte en bois de renne (39,3 mm × 6,3 mm × 5,3 mm). Pointe massive, de section circulaire, brisée à son extrémité. Fût à bords convergents, aux arêtes légèrement marquées à section quadrangulaire. Base raccourcie scalariforme.

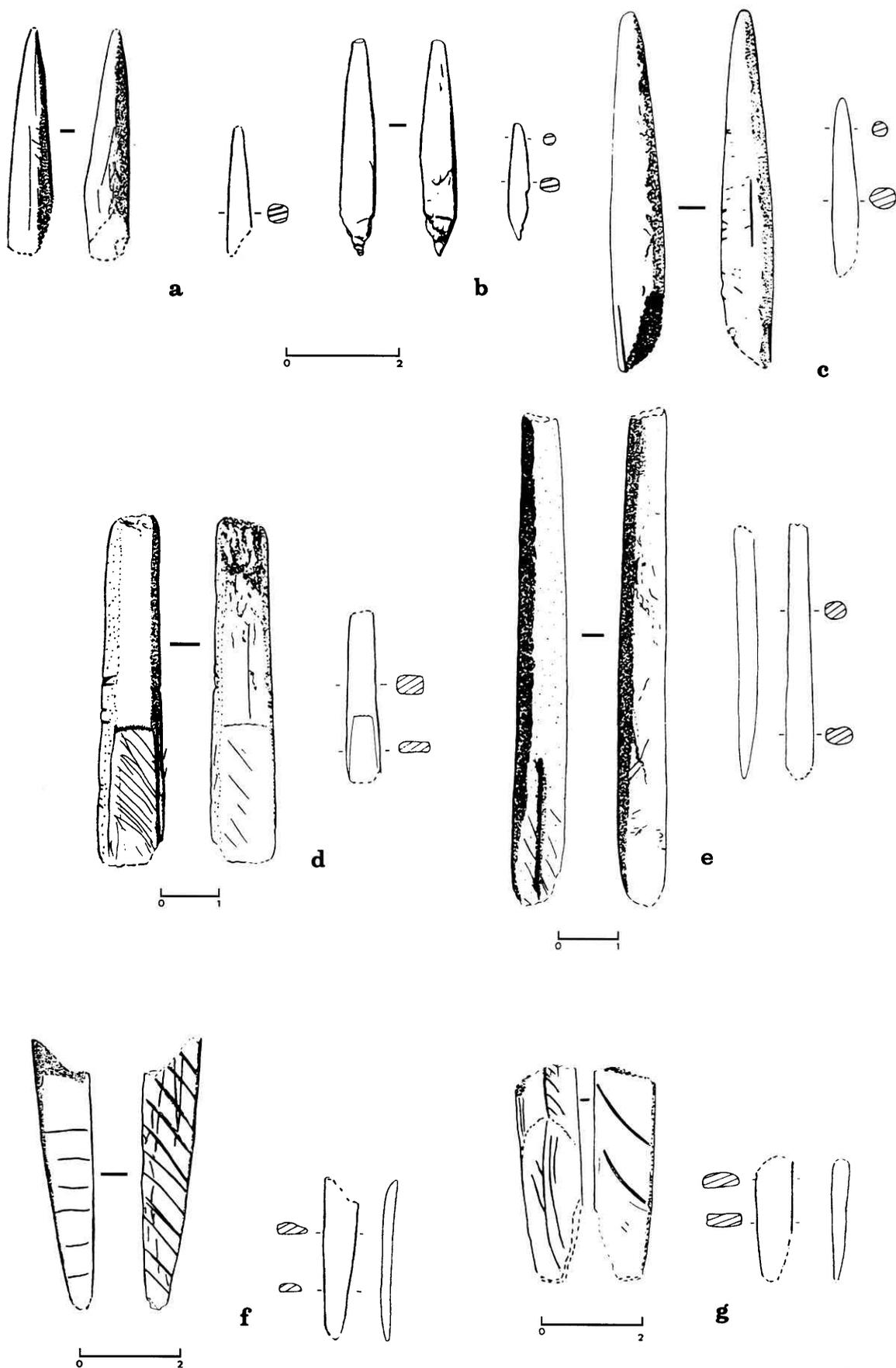


Fig. 1 — Coll. J.-B. Noulet (MHNT), inédites, relevé Welté. **a** : Fragment distal et mésial de sagaie, n° MHNT-1872; Nou-LV-1. **b** : Sagaie à base raccourcie, n° MHNT-1872; Nou-LV-5. **c** : Fragment distal et mésial de sagaie, avec amorce de rainure, n° MHNT-1872; Nou-LV-2. **d** : Fragment mésial et proximal de sagaie à deux biseaux, incisions latérales, n° MHNT-1872; Nou-LV-3. **e** : Fragment mésial et proximal de sagaie à un biseau strié et rainuré, n° MHNT-1872; Nou-LV-4. **f** : Fragment de baguette demi-ronde avec décor de traits transversaux sur flancs, n° MHNT-1872; Nou-LV-6. **g** : Fragment de baguette avec début de rainure et tracés parallèles obliques, n° MHNT-1872; Nou-LV-7.

N° MHNT 1872-Nou-LV-6 (fig. 1 : f)

Extrémité de baguette demi-ronde en os (55 mm × 11,6 mm × 4 mm), pointue, cassée, de section plano-convexe. Bords convergents (l'un droit, l'autre à peine convexe), aux arêtes nettes entamées par les stries du verso. Au recto, décor de 6 incisions parallèles transverses, ouvertes aux extrémités, avec approfondissements, dérapage, reprises (parfois encadrées de petits segments parallèles) assez régulièrement espacés : cette séquence pourrait s'apparenter à la clef II (Mons, 1980–1981). Verso aux traces de façonnage longitudinales, recoupées par des stries obliques parallèles (11 intactes, 12^e brisée) à la concavité orientée vers la pointe. Largues aux deux extrémités, avec dérapages parfois, l'incision est plus ou moins régularisée dans sa partie centrale; deux ou trois sillons de creusement latéral subsistent sur son flanc abrupt.

N° MHNT 1872-Nou-LV-7 (fig. 1 : g)

Extrémité sans doute rectiligne (car en partie brisée) de baguette demi-ronde en bois de renne (43,1 mm × 12,7 mm × 5,6 mm) à biseau à peine strié et un peu concave et de section plus ou moins rectangulaire. Fût très amputé, à bords parallèles, et arêtes peu marquées, et à section plano-convexe. Début de décor au recto : rainure centrale de section dissymétrique en « V », d'où sont issues 4 stries obliques parallèles de même section (relevant sans doute aussi de la clef II) (Mons, 1980–1981). Verso spongieux régularité, avec de larges incisions parallèles convexes vers la base, ouvertes aux extrémités et montrant des traces d'approfondissement.

3. R. Robert et la grotte de la Vache

Le XX^e siècle fut marqué à la Vache par les travaux de l'un de nous (R.R.) seul ou en collaboration (1940–1964). Ayant fouillé en 1940 les déblais devant le porche de l'entrée sud-est, R. Robert entreprit, sur les conseils de l'abbé Breuil, de fouiller dans la salle Garrigou en 1941. Après des sondages infructueux, il découvrit une couche archéologique vierge sous un plancher stalagmitique de 1,20 m d'épaisseur. En même temps, d'autres sondages furent pratiqués dans la grotte, en particulier dans une salle au plafond très bas, à gauche de la salle Garrigou par rapport à l'entrée sud-est. C'est ainsi qu'en octobre 1952 fut découverte une puissante couche archéologique dans la salle Monique où il travailla une douzaine d'années, recueillant un matériel lithique et osseux très abondant,

accompagné de nombreuses œuvres d'art, dont certaines, exceptionnelles, comptent parmi les chefs-d'œuvre de l'art paléolithique. En 1964, il interrompit ses fouilles, sur la demande de la DRAP, pour laisser un témoin suffisant dans la salle Monique pour les générations futures.

C'est dans le niveau archéologique de cette salle subdivisée artificiellement en quatre couches, que des prélèvements de charbons eurent lieu et furent analysés en 1959 par le laboratoire de Groningen :

C2 (Gro 2025) : 12540 ± 105 B.P.

C2 (Gro 2026) : 12850 ± 60 B.P.

Ces dates permettent de rapporter l'occupation humaine de la Vache à la deuxième période du Magdalénien pyrénéen, celle qui « a vu le retour des habitats sous les porches des entrées, en pleine lumière des jours » (Simonet, 1987).

Une autre datation effectuée sur la couche 2 par le Lamont Laboratory of Columbia University (1957) donne 11650 ± 200 B.P. Bien que plus récente, elle est acceptable, compte tenu de ce que fut la couche 2 et de la présence de l'Azilien à la Vache.

4. De la collection R. Robert

Provenant de la grotte de la Vache sont présentées dans ce colloque 7 sagaies, 1 pièce énigmatique, 1 baguette demi-ronde inédites, doit 7 pièces de la salle Garrigou et 2 autres de la salle Monique.

4.1. Sagaies à base raccourcie

Sagaie provenant de la salle Garrigou (fig. 2 : b) [36,4 mm × 5,5 mm × 3,5 mm] en bois de renne, pratiquement intacte (fracturée et recollée). Pointe piquante, massive, avec un amincissement en biseau, de section circulaire. Fût à bords convergents et arêtes marquées, de section ovalaire; avec de rares traits appuyés (travail). Base scalariforme.

Sagaie provenant de la salle Garrigou (fig. 2 : c) [67,6 mm × 1 mm × 8,8 mm] en bois de renne, pratiquement intacte (fracturée et recollée). Pointe massive, émoussée de section circulaire. Fût à bords convergents et arêtes marquées, de section quadrangulaire. Recto orné de longues stries parallèles obliques (7 centrales, 3 près de l'arête gauche, 2 sur l'arête droite), de section dissymétrique en « V » (le flanc le plus abrupt variant de manière irrégulière); de même que les flancs gauche

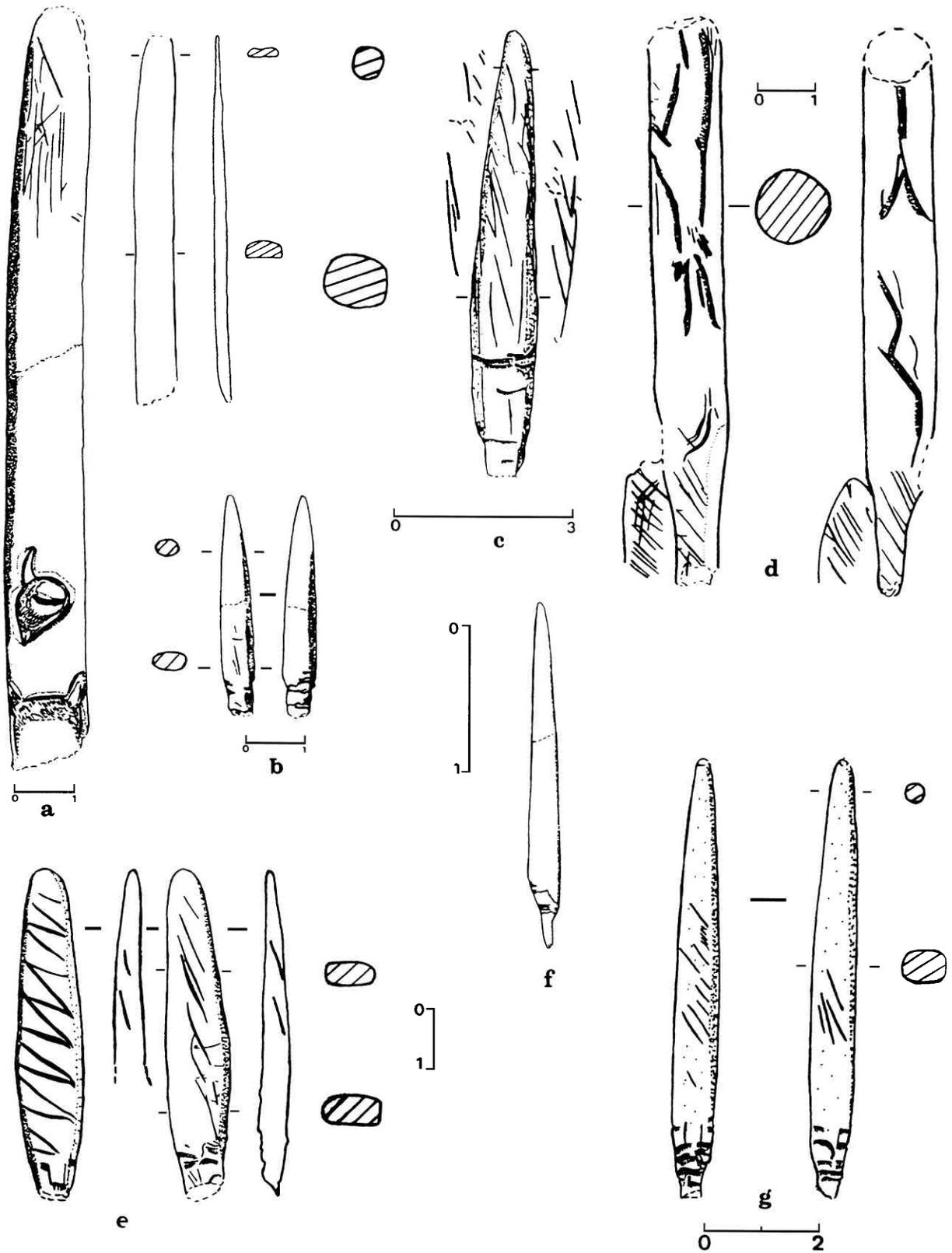


Fig. 2 — Coll. R. Robert. Objets inédits de la salle Garrigou, relevé Welté. a : Fragment mésial et extrémité de baguette demi-ronde ornée. b : Sagaie à base raccourcie. c : Sagaie à base raccourcie gravée de stries obliques plus ou moins parallèles. d : Sagaie à deux biseaux ornée sur les flancs. e : Objets à base raccourcie, gravée de stries obliques parallèles, et de stries en chevrons. f : Sagaie à base raccourcie. g : Sagaie à base raccourcie gravée de stries obliques plus ou moins parallèles.

(trois tracés parallèles obliques, de plus en plus longs vers la base) et droit (5 lignes parallèles obliques). Base scalariforme.

Sagaie provenant de la salle Garrigou (fig. 2:f) [44,7 mm × 4,1 mm × 3,8 mm] pratiquement intacte. Pointe piquante, de section circulaire. Fût à bords convergents et arêtes peu marquées, de section quadrangulaire, avec des traces de régularisation et quelques traits longitudinaux accentués. Base scalariforme (avec soie de 4 mm de long).

Sagaie provenant de la salle Garrigou (fig. 2:g) [75,7 mm × 7,7 mm × 6 mm] en bois de renne. Pratiquement intacte. Pointe de type piquant (mais épointée), acuminée par un léger rétrécissement du flanc droit, de section ronde. Fût à bords convergents et arêtes nettes à la base, de section quadrangulaire. Recto très érodé, «orné» de 4 stries obliques (seul le fond du trait est visible). Verso très érodé aussi, avec 7 stries obliques parallèles et des segments. Base scalariforme.

Sagaie provenant de la salle Monique (fig. 3:b) n° 90-VII-22, en bois de renne (28,6 mm × 3,2 mm × 2,7 mm) intacte. Pointe amincie piquante, de section arrondie. Fût à bords convergents et arêtes nettes, de section quadrangulaire. Base raccourcie scalariforme.

4.2. Pièce provenant de la salle Garrigou

Pièce (57,1 mm × 10,7 mm × 5,6 mm) en bois de renne (fig. 2:e), intacte actuellement, assez polie. Pointe arrondie, large, épaisse, aux bords convergents et arêtes nettes, de section plus ou moins rectangulaire. Fût épais à bords convergents et arêtes marquées, de section légèrement plano-convexe. Recto gravé de 7 stries obliques, longues, effilées aux deux extrémités et plus larges au centre, avec des traces de creusement, et un segment près du flanc droit (clef II). Flancs gravés aussi de 2 stries obliques parallèles de section dissymétrique en «V». Verso également gravé de 14 stries obliques disposées en chevrons plus ou moins jointifs, dont la grande majorité crante l'arête gauche. Toujours de section dissymétrique en «V», les stries du verso montrent à une de leurs extrémités un léger crochet (amorce du trait par l'outil piqué, puis trait développé avec l'outil tiré). Ce cran courbe n'existe pas pour les deux premières stries supérieures superficielles, et n'existe pour les deux stries inférieures que réduit à un fond de trait, ayant disparu par le biseau très

doux de la base. Cet état semblerait indiquer la réutilisation d'une pièce, dont la morphologie de l'extrémité et le striage du verso ne sont pas sans évoquer les baguettes demi-rondes à extrémité ovale. Base raccourcie scalariforme.

4.3. Sagaie à deux biseaux ornées principalement d'un capridé

Sagaie provenant de la salle Garrigou (fig. 2:d), en bois de renne (92 mm × 10 mm × 11 mm) très mutilée. Fût à bords parallèles et arêtes polies sauf au recto, de section arrondie un peu déformée, présentant à la cassure une zone arrachée et des boursouflures analogues à celles dues au martelage des ciseaux (aurait-elle été utilisée ainsi?). Biseau double strié (recto avec effet de quadrillage : 11 et 3 stries parallèles obliques de sens opposé. Verso avec environ 9 stries parallèles obliques). Décor surtout sur le flanc gauche (bouquetin vu de dos et quelques traits) et le flanc droit (bouquetin schématique? et traits), le recto ne présentant que la prolongation éventuelle de quelques traits, le verso étant spongieux, avec encore adhérentes des parcelles de sédiment noir.

4.3.1. Le flanc droit (Bouquetin)

Cornes sans nodosités à plusieurs courbures, plus régulière à droite qu'à gauche (difficulté technique de graver sur une surface convexe?)³. Flanquées à l'extérieur de deux oreilles pointues, à base large, poilues (formées par plusieurs traits juxtaposés) à des niveaux différents (effet de perspective?). Un seul tracé pour le contour supérieur de l'encolure (tracé étroit), le dos (tracé plus large) et les reins, recoupant les deux segments parallèles indiquant le garrot. Croupe abaissée, un peu plate traduite par deux tracés. Un seul tracé aussi pour l'encolure inférieure et le poitrail, se poursuivant jusqu'au bord antérieur de la patte, mise en relief par le jeu de ce dernier avec le bord postérieur. Pointe de l'épaule notée, ligne de ventre indiquée par un segment recoupé par la patte antérieure, et continuée par un autre segment plus oblique (à moins qu'il ne s'agisse du grasset?) indiquant la naissance de la patte postérieure, campée en arrière. Pas de sexe noté. Face non indiquée.

³ Serait-on en présence de *Capra pyrenaica*, en raison de la courbure des cornes (cf. fig. 38 : illustration des chasses de Gaston Phœbus, comte de Foix, dans Pales, 1981).

L'attitude de ce bouquetin à la tête en vue dorsale, sur un corps de profil, à la patte antérieure campée (ce qui fait saillir la pointe de l'épaule), peut paraître dynamique, surtout si l'on considère l'inégalité de plan des oreilles (qui peut refléter celle des pattes, lors de l'escalade d'une pente).

Motif fréquent dans l'art de la Vache (deuxième par ordre décroissant d'importance, 17,95 %) [Delporte, 1979] le capridé est surtout représenté de profil, isolé (les galets n° XC-c3 et LVII-c2), affronté (fragment de bois de renne n° XXXXVIII-3), en frise (fragment de côte VIII-2) ou avec d'autres espèces (ours ? sur os d'oiseau n° LV-2), aurochs sur côte de bovidé n° XXI-3). Mais au moins une autre figuration avec tête en vue dorsale et corps de profil existe, gravée sur galet (n° CXXXI).

Techniquement, l'incision utilisée est de section dissymétrique en «V», assez large d'ouverture (0,2 à 0,4 mm pour les cornes, 0,8 mm pour l'encolure inférieure et le poitrail, 1 mm pour le ventre). Sillons interne révélant les multiples passages du tranchant (3 à 5 en général) et dérapages.

Le côté proximal montre actuellement 7 stries parallèles obliques, de section en «V» dissymétrique (les plus longues sont bordées d'un tracé léger continu parallèle et parasite), puis deux tracés nets à double courbure (l'un étant nettement approfondi) et un fin tracé oblique (qui n'est ni dans le sens du bois, ni une marque de régularisation) s'agit-il d'une ébauche de corne ? ou même de face ? ...

4.3.2. Le flanc droit (de la partie proximale à la cassure)

8 stries parallèles obliques, en majorité longues avec toujours la section dissymétrique en «V», et du côté abrupt un trait fin, régulier, parallèle et parasite (tranchant ébréché?).

4 segments décalés formant plus ou moins une ligne brisée, bordée d'autres incisions de même direction, mais plus courts et plus légers. Section en «V» dissymétrique, jouant sur l'arrondi du flanc, réalisé depuis le segment le plus proche du motif principal vers la base. Nombreux recreusements et dérapages, ainsi que des approfondissements similaires (avec cran) du dernier des segments horizontaux, à ceux de la corne droite du bouquetin gravé sur le flanc droit.

Motif principal, avec deux tracés de convexité opposée, et un vertical (respecté par la cassure) non pointifs mais juxtaposés. Toujours de section dissymétrique en «V», avec attaques du trait nettes, larges et nombreux sillons de recreusement. S'agit-il d'une tête de capridé ultra-schématique, réduite au profil évasé de cornes divergentes, et au tracé vertical pour le corps ?

4.4. Sagaie à 2 biseaux ornée principalement d'un cerf (fig. 3 : a)

Sagaie provenant de la salle Monique [127,2 mm × 13,3 mm × 12,3 mm] (n° CVII-3), en bois de renne. Incomplète. Pointe disparue. Fût en partie brisé, à bords parallèles et arêtes non marquées, section arrondie. Recto et flanc gravés. Verso spongieux. Double biseau fendu et ébréché à la base, de section biconcave, avec quelques traces de façonnage.

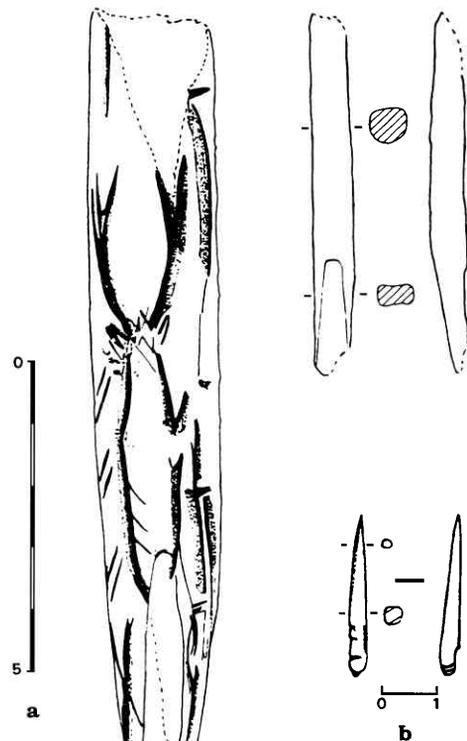


Fig. 3 — Coll. R. Robert. Objets inédits de la salle Monique. a : Sagaie à deux biseaux, n° CVII-3, gravée, avec des traces rouges. b : Sagaie à base raccourcie, n° 90-VII-22.

4.4.1. Le cervidé est l'élément prédominant du décor

Ramure en vue dorsale, de faible écartement. Bois dissymétrique avec andouillers (?) courts

internes, perchés hauts terminés par une empau-mure à trois espois ou une simple fourche. Ni surandouillers ni chevillure, qui pourraient être apparus (difficultés techniques de localisation et/ou de perspective). Deux oreilles dressées, étroites, pointues, fermée à gauche, ouverte à droite, de part et d'autre des bois. Encolure au bord supérieur incurvé, garrot mis en relief, ligne de dos horizontale, suivie d'une croupe plus oblique interrompue par le biseau. Contour inférieur de l'encolure et poitrail rectiligne, donnant l'impression de massivité, de même que le ventre, recoupé par l'amorce de la patte antérieure. Pas de patte postérieure semble-t-il. Un observateur actuel pourrait reconnaître dans cette silhouette un animal jeune par ses bois, qui devrait être abattu, en raison de sa tête médiocre.

L'attitude est ambiguë, est-ce celle d'un protagoniste victorieux, encore dans la position de combat (tête baissée en vision dorsale, et corps de profil, alors que son adversaire s'enfuit) [Encyclopédie Solar, 1990], d'un animal au repos, tête allongée, bois en avant ou d'une dépouille ? La présence, face à la perche gauche, d'un segment effilé de structure inversée (espois opposé ?) pourrait-elle appuyer la première hypothèse ?

Les cervidés occupent le 4^e rang dans l'ordre décroissant des espèces figurées (15,39 %) [Delporte, 1979], représentés en général de profil. Mais l'ellipse au cheval sautant (n° CVIII-4-MAN 83531) en montre deux à la tête redressée et vus de dos. Dans un esprit analogue, le verso d'une lame d'os de la salle Garrigou porte une tête de biche de profil, accompagnée d'un petite tête à face à encornure lyriforme (Robert & Kühn, 1952).

Techniquement l'incision (section dissymétrique en «V») est puissante (profondeur de 1 mm pour encolure supérieure, ligne de dos et de ventre, 1,5 mm pour les perches ; ouverture des lèvres de 1,5 mm à 2 mm respectivement). Recreusements, inversions de sections (changement d'orientation du support ?) pour les contours de l'oreille gauche par exemple, s'ajoutent à la mise en relief par l'opposition des dissymétries des sections.

À l'intérieur du corps, trois segments parallèles, courts, obliques, espacés de 3 mm, empiètent légèrement dans les contours du dos et des reins : s'agit-il de relief musculaire, d'ombres du pelage ?

4.4.2. Flanc gauche

Il est occupé à l'extérieur du cervidé par une séquence de six segments parallèles de section en «V» dissymétrique, groupés par deux et espacés de 3 mm (en relation avec les traces internes ?) et suivie d'un long tracé (1,95 mm × 1,6 mm de profondeur) recoupé par un autre plus superficiel qui dérape.

4.4.3. Flanc droit

Il montre en alternance des tracés verticaux et longitudinaux, très larges avec de nombreux sillons internes (tranchants ébréchés ?) dans les sections en «V» dissymétrique, et très puissants car jouant sur la convexité de la surface. Creusement plus ou moins achevé. Est-ce décoratif ? Cela est assez comparable aux tracés du ciseau-poussoir de Gourdan (MV N° 48591E, où Breuil voyait des altérations du contour fusiforme des poissons) (Chollot, 1964). Et le 2^e motif longitudinal ne peut-il évoquer la patte repliée dont il occupe la place ?

Crans transversaux, tracés longitudinaux et amorce de patte antérieure présentent irrégulièrement une coloration rougeâtre déposée dans le trait. Cela ne semble pas pouvoir venir d'une imprégnation du sol (noirâtre en réalité), mais relever d'une action intentionnelle, d'autant plus que seul le flanc droit est affecté et non totalement. Si cela était confirmé par des analyses physico-chimiques, cette pièce s'intégrerait au petit lot d'objets (16 exemplaires) colorés, déjà connus (Buisson *et al.*, 1989).

4.5. Baguette demi-ronde

Provenant de la salle Garrigou, cette baguette (124,9 mm × 13 mm × 5 mm, indice d'aplatissement 2,6) en bois de renne, amputée d'une extrémité et d'une partie du fût, avec arrachement de la surface. Extrémité actuelle arrondie, ébréchée de section plano-concave. Fût à bords parallèles puis légèrement convergents, aux arêtes nettes et irrégulières, de section plano-convexe. Verso à peine déprimé (dessiccation), gravé de 38 stries obliques parallèles entre elles, selon deux séries de concavité opposée, de section dissymétrique en «V», fines à la naissance, s'élargissant ensuite, avec reprises ou traces secondaires (fourche). Décor très intéressant au recto (fig. 2 : a), car animalier.

4.5.1. Tête

Tête incomplète par l'arrachement dû à la cassure. Front à peine convexe, avec deux oreilles érigées à peine divergentes, et des joues qui s'infléchissent (en direction du museau?) Oreille gauche large, arrondie, contour externe net, profond, bien incisé; courbe sommitale rendue par de courtes stries fines juxtaposées (poils?); pavillon glabre sauf sur son bord postérieur, marqué du cran de quelques incisions (qui peuvent être ainsi interprétées?). Oreille droite plus pointue, à la pilosité moins nette. Face couverte d'un pelage ras, rendu par des registres de minuscules stries, avec effets de chevrons le long des joues, par des inversions de direction. Les incisions des contours sont fortes, évasées, de section dissymétrique en « V » (flanc le plus abrupt vers l'intérieur de la tête), et pure (traces de travail peu visibles), de même que les minuscules stries du pelage.

Peut-on proposer une détermination zoologique? Il semble difficile, actuellement, d'aller au-delà de l'ordre. De l'ours, la figuration montre la tête large, au front à peine bombé, aux oreilles courtes, arrondies et divergentes, à la hauteur du museau (traduit par le rétrécissement des joues), et le pelage très fin, très court (3,5 cm) [Pales, 1969]. Cette hypothèse paraîtrait d'autant plus plausible que la grotte de la Vache a livré d'autres représentations de cet animal, en particulier vu de face, ainsi un des protagonistes du « lissoir aux ours » (LXXVIII-c2 MAN-83.067) ou de « la scène d'initiation » (MAN-83.349). Toutefois, les petites oreilles de forme circulaire (surtout si elles sont plaquées en arrière), ou losangiques, plus ou moins velues, ne sont pas inhabituelles chez les félins, à la peau en général glabre (sauf exception, comme chez les individus de la frise de cette même grotte, MAN 38.347).

4.5.2. Figuration énigmatique

Au-dessus de la tête, figuration énigmatique, forme globulaire arquée, s'effilant localement, avec appendice crochu, sans réelle solution de continuité. À l'intérieur de l'ovale, un vaste cercle traversé d'un trait fort, et constitué en partie de stries qui débordent ensuite dans l'ovale. Les contours s'expriment par une incision vigoureuse, large, de section dissymétrique en « V », avec parfois quelques reprises, ce qui contraste avec les stries internes de même section, mais plus légères. Ce motif, d'une facture très soignée, au striage interne similaire à celui de la

tête est difficilement explicable. Ne pourrait-il évoquer une empreinte partielle, celle de la griffe antérieure d'un ours par exemple, arquée, non rétractile, longue et moins crochue que celle du félin, accompagnée de son coussinet? Toutefois, il nous semble préférable d'en rester à la description et d'étendre les recherches pour trouver de nouveaux éléments de comparaison.

5. Comparaison

Dans le cadre imparti, il n'est pas question de faire une étude analytique et comparative détaillée. Mais quelques tendances peuvent être soulignées.

5.1. Supports

Les petites sagaies (L < 40 mm) existent à la Vache, comme à Fontalès, Belvis ou d'autres sites. Pourquoi? Comment? sont toujours les questions posées à leur sujet.

Morphologiquement les trois (et sans doute quatre) *baguettes demi-rondes* s'intègrent sans difficultés aux 173 exemplaires déjà étudiés (Mons, 1980–1981).

5.2. Décors

Non figuratifs et sur baguettes demi-rondes, ils sont très incomplets, mais semblent s'apparenter à la clef II (Mons, 1980–1981; motifs linéaires, lignes simples ou multiples, obliques, ... transversales).

Les carnivores vus de face, ours (ou félins), ne sont pas très souvent figurés. Ils apparaissent toutefois sur un bon nombre de supports à la Vache, ainsi que dans d'autres sites des Pyrénées (entre autres, les ours des Espelugues, Gourdan, les harpons à Lespugue, le Mas d'Azil, Massat, les félins d'Arudy, Isturitz, Gourdan, Labouiche...). Les figurations de face restent exceptionnelles : ainsi l'ours sur andouiller de Massat (MNHT), et celui de la grotte des Harpons à Lespugue.

La vision dorsale des ongulés (absence des contours de la face) est beaucoup moins fréquente que la vision de face.

- Pour le bouquetin, on la rencontre en Espagne (El Torre, et peut-être El Otero) [Utrilla, 1990], ainsi que dans les figurations schématiques (Breuil, 1912).
- Le cerf apparaît dans cette perspective sur une spatule d'El Pendo (Leroi-Gourhan, 1988), au Mas d'Azil sur un ciseau-poussoir en bois de

renne (n° MAN-47.710), à Lortet sur une spatule en os (MAN n° 47.283), éventuellement à Gourdan sur un fragment de ciseau-poussoir en bois de renne (n° 47.431 ; mais une vérification sur l'original est nécessaire), de même que pour deux dessins de Breuil (1907).

6. Conclusion

Contribution modeste à l'inventaire du matériel magdalénien de la grotte de la Vache, ces petits lots d'objets s'y intègrent parfaitement. Leur apport est loin d'être négligeable.

- Sur le plan historique, le nom de J.-B. Noulet s'ajoute ainsi à la liste des pionniers de cette cavité.
- Sur le plan artistique, certains objets de la coll. R. Robert soulignent la recherche des procédés techniques élaborés, tels la représentation animale de dos ou de face, ce qui suppose une remarquable connaissance des attitudes et des proportions.

Bibliographie

- ALLAIN J. & RIGAUD A., 1986. Décor et fonction. Quelques exemples tirés du Magdalénien. *L'Anthropologie*, **90** : 713–738.
- BREUIL F., 1907. Exemples de figures dégénérées et stylisées à l'époque du renne. In : *XII^e Congrès d'Anthropologie et Archéologie préhistorique*. Monaco 1906 : 394–402.
- BREUIL F., 1912. Les subdivisions du paléolithique supérieur et leur signification. In : *XIV^e Congrès d'Anthropologie et Archéologie préhistorique*. Genève : 1–73.
- BUISSON D., MENU M., PINÇON G. & WALTER Ph., 1989. Les objets colorés du Paléolithique supérieur, cas de la grotte de la Vache (Ariège). *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, **86** : 183–191.
- CARTAILHAC E., ANGLADE J. & LECLERC DE SABLON M., 1919. Le Professeur J.-B. Noulet, sa vie, ses œuvres. *Mémoires des Académies des Sciences, Inscriptions et Belles Lettres de Toulouse*, 11^e série, **VI** : 421–483.
- CHOLLOT M., 1964. *Musée des Antiquités Nationales*. Coll. Piette. Paris, Éditions des Musées Nationaux, 479 p.
- DELPORTE H., 1979 (1984). L'art mobilier et ses rapports avec la faune paléolithique. In : *III^e Colloque de la Société des Sciences Humaines. La Contribution de la zoologie et de l'éthologie à l'interprétation de l'art des peuples chasseurs préhistoriques*. Fribourg, Éditions Universitaires : 111–142.
- ENCYCLOPÉDIE SOLAR DES ANIMAUX. *Les Ongulés et les Capridés* : 191 p.
- LEROI-GOURHAN A., 1988. *Dictionnaire de la Préhistoire*. Paris, Presses Universitaires de France : 1 222 p.
- MÉROC L., 1956. *Cent ans de Préhistoire Toulousaine*. Toulouse, MHNT : 87 p.
- MONS L., 1980–1981. Les Baguettes demi-rondes du Paléolithique supérieur occidental : analyse et réflexion. *Antiquités Nationales*, **12–13** : 7–19.
- PALES L., 1969. *Les gravures de la Marche. I. Félines et Ours, suivis du Félin gravé de Labouiche* (avec la collaboration de M. Tassin de Saint-Péreuse). Bordeaux, Delmas : 135 p.
- PALES L., 1981. *Les gravures de la Marche. III. Équidés et Bovidés* (avec la collaboration de M. Tassin de Saint-Péreuse). Paris, Orphrys : 145 p.
- ROBERT R. & KÜHN H., 1952. Un lissoir gravé inédit de la grotte de la Vache (Ariège). *Rivista di scienze Preistoriche* : 235–238.
- SIMONNET R., 1990. *Conférence sur J.-B. Noulet, préhistorien*.
- UTRILLA P., 1990. Bases objectives de la chronologie de l'art mobilier paléolithique sur la côte cantabrique. In : *Colloque International de Foix. Le Mas d'Azil : l'Art des Objets au Paléolithique, I* : 87–101.

Adresse des auteurs :

Anne-Catherine WELTÉ
Museum de Toulouse
35, Allée J. Ouesde
F-31000 Toulouse (France)

Romain ROBERT
Les Jonquilles
10, rue J. Chaptal, Bte B2
F-31400 Toulouse (France)